



COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 8 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire.

**Présidence** : M. SAMAMA Joseph, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire

**Présents** : M. SAMAMA Joseph, Mme DUCHON Lydie, M. LANCELIN Henri, Mme MARVIN Sophie, M. de NAZELLE Jérôme, Mme BARRÉ Anne, M. DANTAS Isidro, Mme KHALDI Olga, M. BOIRE Vladimir, Mme BULLIER Jessica, M. JOURDAN Yves, M. DEGROOTE Georges, Mme ROUSSEAU Marie-Laure, M. CREMER Etienne, Mme GRATECAP Karine, M. BELLOTTI Cédric, Mme LACROIX Graziella, M. PERUCH Stéphane, Mme SANDRIN Clara, M. CLAIREMBAULT Freddy, M. Vincent VICTOR, Mme DOUET Flore, M. ANELLI Dominique, Mme LAMARRE Maggy, M. BELKACEM Mehdi, Mme DULONGPONT Lydie, M. CAPRONI Christophe, Mme RAZIK Sophie, M. GHERRAS Bilal, Mme DELARUE Camille, M. PRUDENT Jérôme, Mme BENHEMMA Sandra

**Absents excusés** : Mme Virginia DA SILVA pouvoir à Mme Jessica BULLIER, Mme QUINTARD Joselyne pouvoir à M. Etienne CREMER,

**Secrétaire** : Mme SANDRIN Clara

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
35	32	34

Réf : 2026/04/3 - **OBJET** : **Budget Ville – Compte administratif 2025**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29, L1612-12, L2121-14, L2121-31 ;

Vu la délibération n° 2025/04/07 du 2 avril 2025 portant adoption du budget primitif pour 2025 ;

Vu les délibérations n° 2025/05/09 du 21 mai 2025 et n° 2025/09/08 du 24 septembre 2025 portant adoption de décisions modificatives du budget primitif 2025 ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2025 établi par le comptable public

Accusé de réception en préfecture  
078-217805456-20260408-2026-04-3-rect-DE  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Considérant que M. Joseph SAMAMA a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif 2025 ;

Considérant que Madame le Maire s'est retirée au moment du vote ;

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et délibéré,

### DELIBERE

**Article unique : Approuve par 26 voix pour, 5 voix contre (M. BELKACEM Mehdi, Mme DULONGPONT Lydie, M. CAPRONI Christophe, Mme RAZIK Sophie, M. Bilal GHERRAS) et 3 abstentions (Mme DELARUE Camille, M. PRUDENT Jérôme, Mme BENHEMMA Sandra) le compte administratif 2025 du budget Ville, lequel présente les résultats suivants :**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	40 267 430,73	17 638 400,08
Dépenses	35 146 948,81	14 417 982,83
Résultat d'exercice	5 120 481,92	3 220 417,25
Excédent cumulé reporté		12 526 772,42
Résultat cumulé	5 120 481,92	15 747 189,67

Les reports de crédits 2025 sur 2026 en investissement sont les suivants :

	Dépense	Recette
<b>Reports en investissement</b>	6 565 696,42	3 746 662,82

Pour extrait certifié conforme et publié en ligne le : **16 AVR. 2026**

**Joseph SAMAMA**

1<sup>er</sup> adjoint au Maire



**Clara SANDRIN**

Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture  
078-217805456-20260408-2026-04-3-rect-DE  
Date de réception préfecture : 17/04/2026